



Ai-je le droit d'exigence du a un problème magazine

Par **6o7ik4**, le **11/11/2008** à **02:10**

Bonsoirs a tous déjà je me présente je suis tout nouveau sur ce forum.

Je voudrais savoir si imaginons qu'un objet lambda soit a un prix comme 22euros sur leurs magazine de vente. Alors qu'a la caisse il passe a 27euros. je souhaiterais savoir si je suis dans mes droit d'exiger que la magasin me le fasse a 22 euros et non a 27euros. merci d'avances et désolé si mon choix de post est mal choisit je ne savais pas trop ou le posté.

encore merci